

## **Tableau comparatif des compétences figurant sur l'attestation**

<b>2017</b>	<b>2022</b>
<b>Ne figure pas</b>	- parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes ;
- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;	aucun changement
- se déplacer sur une distance de 3 m 50 en direction d'un obstacle ;	aucun changement
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1 m 50 ;	aucun changement
- se déplacer sur le ventre sur une distance de <b>15 mètres</b> ; au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance ;	- se déplacer sur le ventre sur une distance de <b>20 mètres</b> ; au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;	aucun changement
- se déplacer sur le dos sur une distance de <b>15 mètres</b> ;	- se déplacer sur le dos sur une distance de <b>20 mètres</b> ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance ;	aucun changement
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;	aucun changement
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ ;	aucun changement
<b>ne figure pas</b>	- s'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.
- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;	aucun changement
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;	aucun changement
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.	aucun changement
<p><b>L'attestation de compétences de 2022 est donc plus dense que celle de 2017, elle compte 3 compétences nouvelles et 2 renforcées (distance plus longue à parcourir).</b></p>	